



## PREREQUIS/PUBLIC

- Aucun prérequis.
- Personnel responsable de la santé et sécurité au travail de son entreprise.

## DUREE

21 heures (3 jours)

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, échanges d'expérience, analyse de situations de travail, étude de cas concrets en sous-groupes.
- Matériel : guide d'aide à l'élaboration du DUERP, protocoles de sécurité, plan de prévention, fiches entreprises, fiches métiers, déclarations AT/MP, guide santé sécurité au travail.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.

## MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- QCM.
- Construction d'outils (grille d'analyse, démarche d'évaluation des risques, plan d'actions et tableau de bord).

## OBJECTIFS

- Maîtriser les obligations réglementaires en Santé et Sécurité au Travail.
- Analyser les incidents, les accidents et les maladies professionnelles.
- Identifier et évaluer les risques professionnels pour le DUERP.
- Définir et mener des actions de prévention adaptées à son entreprise.
- Être l'interlocuteur privilégié en santé et sécurité au travail.

## PROGRAMME DE FORMATION

### 1) LES ENJEUX DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

- Les enjeux humains et financiers
- Les enjeux réglementaires

### 2) LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Généralités
- Les risques professionnels
- Les mesures et moyens de prévention



### 3) LA DEMARCHE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- L'évaluation des risques professionnels
- Le document unique
- La pénibilité

### 4) L'ORGANISATION DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

- Le Réfèrent en Santé et Sécurité au Travail
- Les documents et registres obligatoires
- L'accueil et les formations obligatoires
- L'analyse des accidents du travail et maladies professionnelles
- La communication en santé sécurité au travail
- L'intervention des entreprises extérieures

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

### Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

### Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 12 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : pas de session inter.

## ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.

## TAUX DE REUSSITE

100%

## TAUX DE SATISFACTION

97%